



RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE	5
I. EFFECTIFS ET EMPLOIS	7
A. LES EFFECTIFS PHYSIQUES ET LES EFFECTIFS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	7
B. LES CARACTÉRISTIQUES DES EFFECTIFS	8
C. LES POSITIONS STATUTAIRES	13
D. LES POSTES PROPOSÉS	13
E. LES POSTES POURVUS	13
II. RECRUTEMENTS	14
A. LES RECRUTEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POSTES À L'EFR	14
B. LES RECRUTEMENTS SUR POSTE DE DIRECTION	15
C. LE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES	16
D. LES STAGIAIRES	18
E. LES VACATIONS	19
F. LES MONITEURS ÉTUDIANTS	19
III. PARCOURS PROFESSIONNELS	20
A. LES AVANCEMENTS DE GRADE ET LES PROMOTIONS	20
B. LES DÉPARTS DÉFINITIFS DE PERSONNELS EN CDI PAR GENRE ET MOTIF	21
IV. FORMATION	22
A. LE NOMBRE DES AGENTS EN FORMATION	22
B. LES DÉPENSES DE FORMATION	22
C. LES TYPES DE FORMATIONS DISPENSÉES	23
D. LE NOMBRE ET LA DURÉE DES FORMATIONS	23
E. LA RÉPARTITION DES FORMATIONS	23

V. RÉMUNÉRATIONS	25
A. LA MASSE SALARIALE	25
B. L'ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI (ARE)	27
VI. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	28
A. LES ACCIDENTS DU TRAVAIL	28
B. LES RÉUNIONS DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)	28
C. LES INSTANCES DE PRÉVENTION ET LEURS ACTIVITÉS	28
D. LES VISITES MÉDICALES	28
E. LES DOCUMENTS DE PRÉVENTION ET D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	29
F. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	29
VII. ORGANISATION DU TRAVAIL ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS ET DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	30
A. LE TÉLÉTRAVAIL	31
B. L'EXISTENCE DE CHARTES ET ACCORDS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL OU AU TÉLÉTRAVAIL	34
C. LES CONGÉS	34
D. LES COMPTES ÉPARGNE-TEMPS	34
E. LES ABSENCES LIÉES À DES RAISONS DE SANTÉ AINSI QU'À D'AUTRES MOTIFS	35
F. LA « BANCA DEL TEMPO »	38
G. LES JOURS DE CARENCE	38
VIII. ACTION SOCIALE	39
A. LES TICKETS RESTAURANTS POUR LE PERSONNEL LOCAL	39
B. LA SORTIE DU PERSONNEL	39
C. LE GOÛTER DE NOËL DES ENFANTS	39
IX. DIALOGUE SOCIAL	40
A. LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION ÉCRITE	40
B. LE RENOUVELLEMENT DES ORGANES DÉLIBÉRANTS	40
ANNEXE	41

PRÉSENTATION DE LA DIRECTRICE

Cette troisième édition du rapport social unique (RSU) de l'École française de Rome présente les statistiques pertinentes et les faits marquants survenus au cours de l'année 2023, dans le respect d'une série d'indicateurs communs à tous les opérateurs de l'État, concernant notamment les emplois, les rémunérations, les parcours professionnels, les recrutements, la formation professionnelle, les avancements de carrière, la santé et la sécurité, les conditions de travail, ainsi que l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale. Il présente par ailleurs plusieurs états comparatifs de la situation entre les femmes et les hommes au sein de l'établissement, conformément au plan d'action pour l'égalité professionnelle voté par le Conseil d'administration en 2021.

Il concourt à la conduite d'une réflexion collective sur l'évolution de la politique en matière de ressources humaines au sein de l'établissement, dans le cadre d'un dialogue social enrichi, fondé sur des données objectives, transparentes et les plus complètes possibles.

L'année 2023 a débuté, en janvier, avec la publication, par le Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur (Hcéres), du rapport définitif sur l'évaluation de l'établissement, pour la période 2017-2021, et s'est conclue en novembre, au plan institutionnel, par le renouvellement de la composition des organes délibérants, conseil d'administration et conseil scientifique, pour un mandat de trois ans. Pour ce qui a trait au dialogue social dans l'établissement, le nouveau comité social d'administration (CSA) - instance de représentation du personnel créé par la loi de transformation de la fonction publique -, élu lors des élections professionnelles de décembre 2022, a été installé le 8 février 2023.

En ce qui concerne les rémunérations des agents publics, le point d'indice a été réévalué au 1^{er} juillet 2023 de 1,5%.

Le contrat collectif du personnel local arrivant à échéance au 31 décembre 2023, une première réunion avec la représentation syndicale a été organisée le 27 octobre 2023. Les entretiens professionnels ont par ailleurs été menés au premier semestre 2023.

Au cours de l'année 2023, une importante refonte des différents documents d'évaluation des risques (DVR) a été effectuée sur chaque site.

Ce rapport s'adresse d'abord au personnel de l'École française de Rome, qui œuvre au quotidien à son rayonnement et à la continuité du service, mais aussi au public intéressé à découvrir l'organisation interne de l'École au travers des hommes et des femmes qui en assurent le fonctionnement au quotidien.

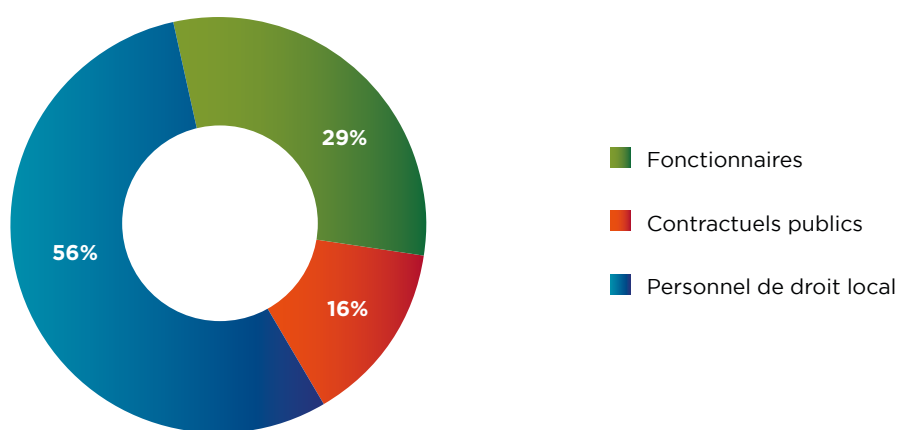
Le rapport social unique 2023 a été présenté au comité social d'administration le 4 juin 2024. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Brigitte Marin

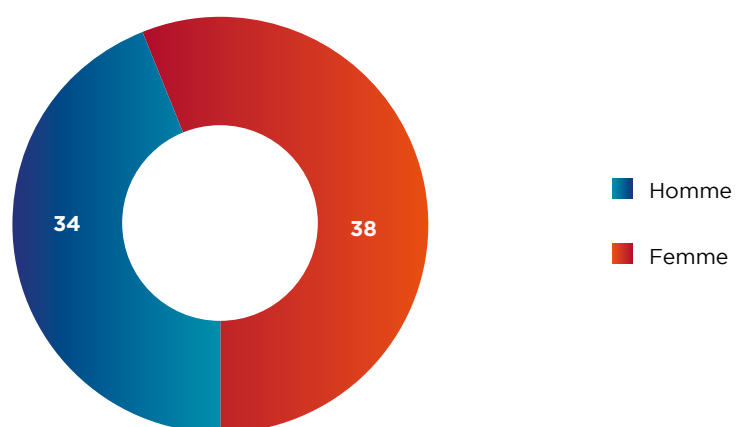
I. EFFECTIFS ET EMPLOIS

A. LES EFFECTIFS PHYSIQUES ET LES EFFECTIFS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

Répartition des effectifs en équivalents temps plein



Répartition des effectifs par genre

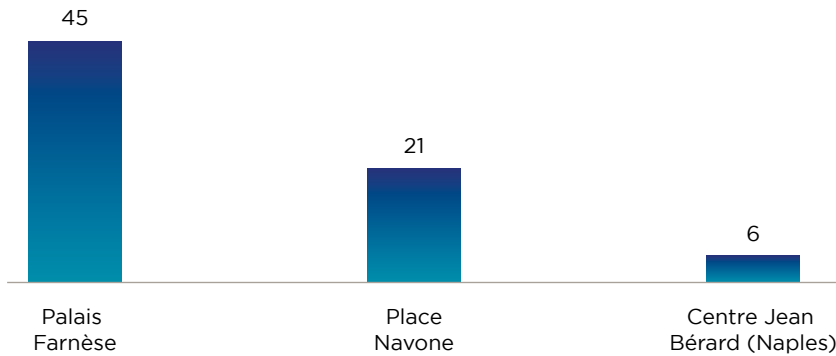


B. LES CARACTÉRISTIQUES DES EFFECTIFS

Les effectifs sont comptabilisés à la date du 31 décembre 2023.

Les effectifs globaux

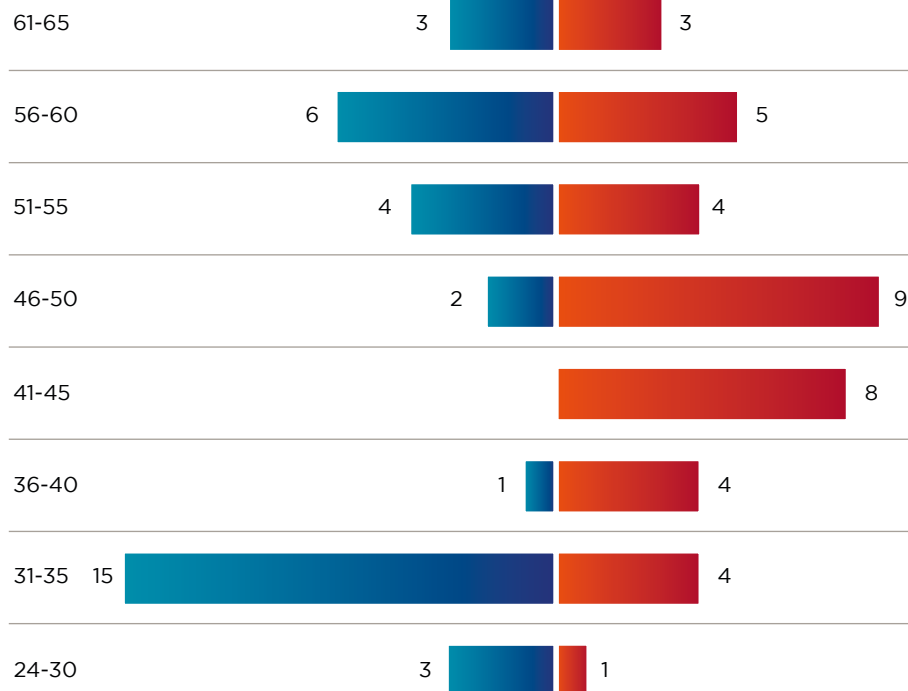
Répartition des effectifs par site



Pyramide des âges des effectifs

■ Homme ■ Femme

>65



Répartition des effectifs par corps et par genre

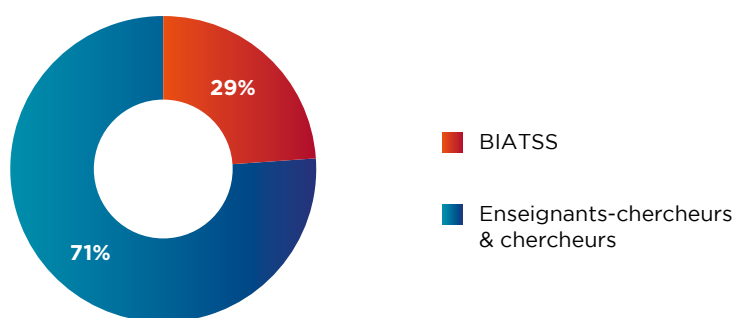
	Homme	Femme	Total	ETP	
Enseignants-chercheurs					
Personnel enseignant et de recherche	Corps des professeurs des universités	0	1	1	1
	Corps des directeurs de recherche	1	0	1	1
	Corps des maîtres de conférences	0	2	2	2
	Membres				
	Membres agrégés	5	3	8	8
	Membres non agrégés	6	4	10	10
Total	12	10	22	22	
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Personnel BIATSS	Corps des ingénieurs de recherche	0	1	1	1
	Corps des ingénieurs d'étude	1	2	3	3
	Corps des conservateurs des bibliothèques	0	1	1	1
	Corps des bibliothécaires assistants spécialisés	1	0	1	1
	Contractuels (catégorie A)	0	2	2	2
	Ministère de l'action et des comptes publics (DGFIP)				
	Corps des inspecteurs divisionnaires des finances publiques	0	1	1	1
Total	2	7	9	9	
Personnel local					
Personnel local	III F 5	0	1	1	1
	III F 4	1	0	1	1
	III F 3	0	2	2	1,75
	III F 2	2	7	9	9
	III F 1	5	5	10	10
	II F 4	3	3	6	5,36
	II F 3	6	2	8	7,5
	II F 2	0	1	1	1
	II F 1	3	0	3	2,25
	Total	20	21	41	38,86
Total général				69,86	

Le personnel métropolitain

Répartition du personnel métropolitain par statut et catégorie statutaire, par genre et âge moyen

		Homme	Âge moyen	Femme	Âge moyen	Total effectifs
Titulaire	Catégorie A	7	40,3	12	46,2	19
	Catégorie B	1	52,0			1
Contractuel	Catégorie A	6	31,3	5	40,2	11

Répartition des agents par catégorie de personnel

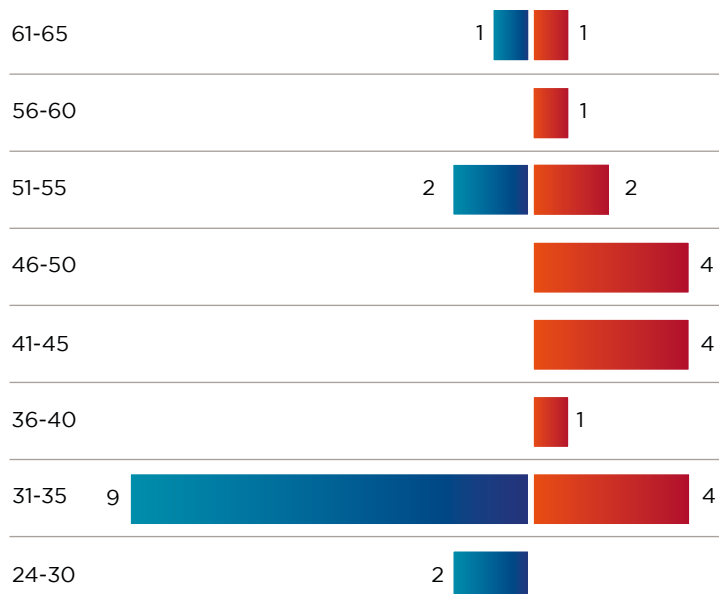


Répartition du personnel métropolitain par corps et genre

		Homme	Femme	Total	ETP
Enseignants-chercheurs					
Personnel enseignant et de recherche	Corps des professeurs des universités	0	1	1	1
	Corps des directeurs de recherche (CNRS)	1	0	1	1
	Corps des maîtres de conférences	0	2	2	2
Membres					
	Membres agrégés	5	3	8	8
	Membres non agrégés	6	4	10	10
	Total	12	10	22	22
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche					
Personnel BIATSS	Corps des ingénieurs de recherche	0	1	1	1
	Corps des ingénieurs d'étude	1	2	3	3
	Corps des conservateurs des bibliothèques	0	1	1	1
	Corps des bibliothécaires assistants spécialisés	1	0	1	1
	Contractuels (catégorie A)	0	2	2	2
Ministère de l'action et des comptes publics (DGFIP)					
	Corps des inspecteurs divisionnaires des finances publiques	0	1	1	1
	Total	2	7	9	9
Total général		14	17	31	31

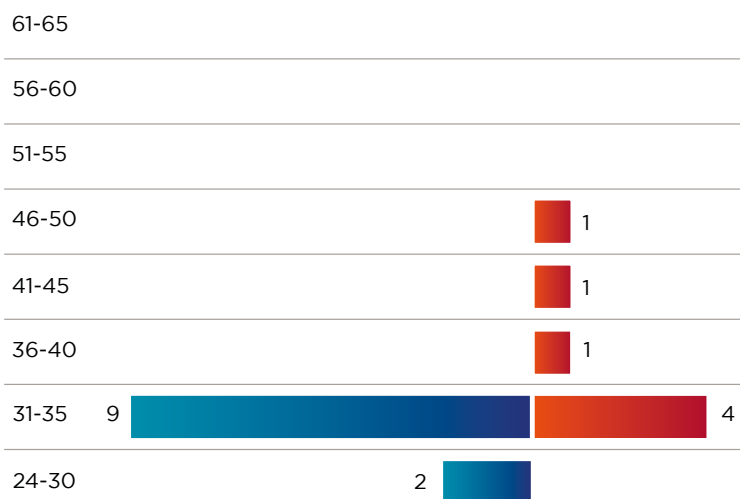
Pyramide des âges du personnel métropolitain

■ Homme ■ Femme



Pyramide des âges des membres scientifiques

■ Homme ■ Femme



Le personnel local

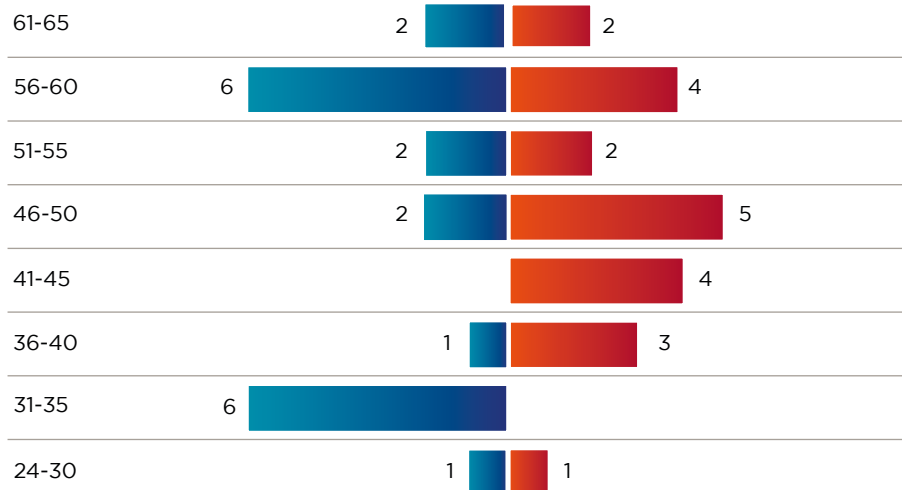
Répartition du personnel local par catégorie, âge moyen et ETP

	Homme			Femme			Total		
	Effectif	Âge moyen	ETP	Effectif	Âge moyen	ETP	Effectif	Âge moyen	ETP
III F 5	0		0	1	57,0	1	1	57,0	1
III F 4	1	60,0	1	0		0	1	60,0	1
III F 3	0		0	2	60,5	1,75	2	60,5	1,75
III F 2	2	43,5	2	7	48,6	7	9	47,4	9
III F 1	5	46,4	5	5	46,6	5	10	46,5	10
II F 4	3	47,3	3	3	35,7	2,36	6	41,5	5,36
II F 3	6	52,0	5,5	2	50,0	2	8	51,5	7,5
II F 2	0		0	1	55,0	1	1	55,0	1
II F 1	3	33,0	2,25	0		0	3	33,0	2,25
Total	20		18,75	21		20,11	41		38,86

Pyramide des âges du personnel local

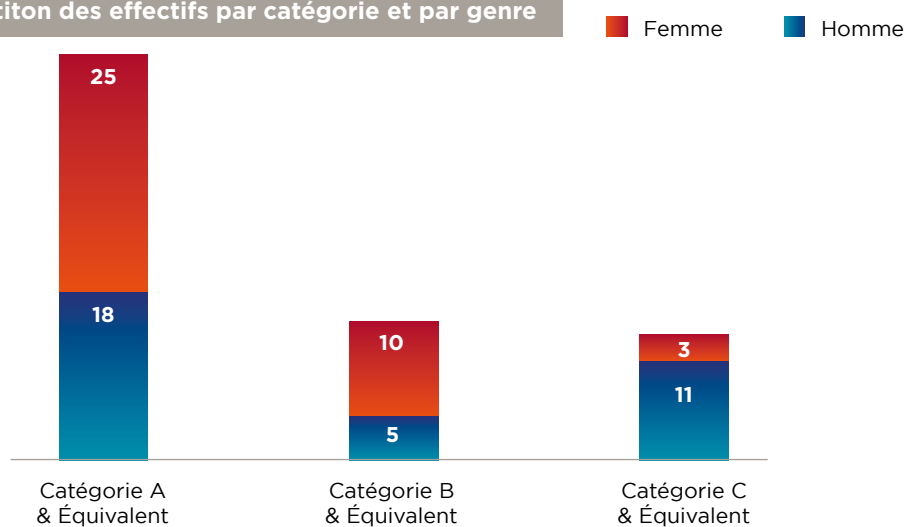
■ Homme ■ Femme

>65



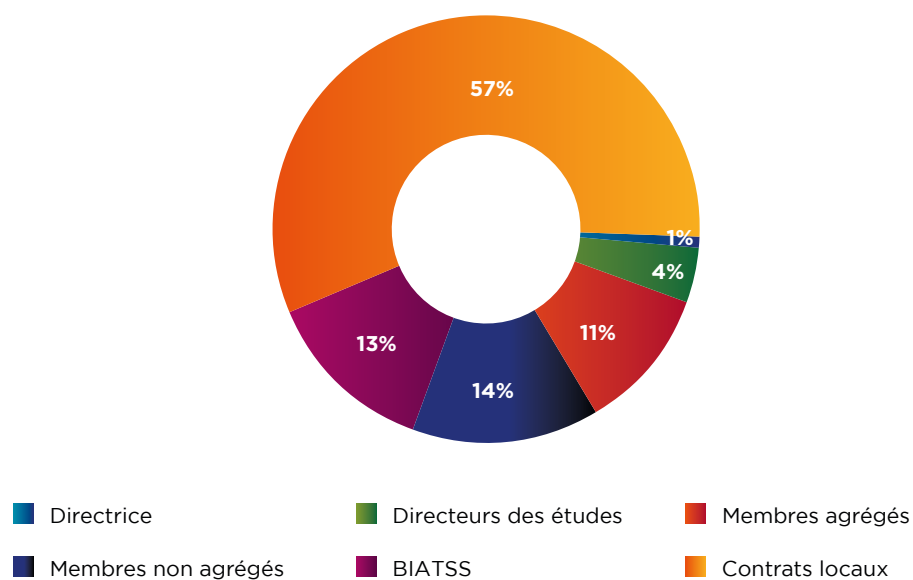
C. LES POSITIONS STATUTAIRES

Répartition des effectifs par catégorie et par genre



D. LES POSTES PROPOSÉS

Les différentes catégories d'emplois



E. LES POSTES POURVUS

Sur 70 postes à disposition (plafond d'emploi 70 ETPT), on dénombre 69,86 ETPT au 31 décembre 2023.

II. RECRUTEMENTS

A. LES RECRUTEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POSTES À L'EFR

Personnel métropolitain

Recrutements sur poste métropolitain (hors membres scientifiques)		
	Homme	Femme
Agents publics	0	1
(Hors postes à mandat)	0	0
Entrées		
Fonctionnaires (sur poste à mandat)	0	1
Sorties		
Fonctionnaires (sur poste à mandat)	1	0

Personnel local

Recrutements sur poste local			
	Homme	Femme	Nombre de mois
Agents de droit local			
CDI	1	0	
CDD (au cours de l'année 2023)	3	1	25
CDD (contrat sur appel)	1	0	10
CDD transformé en CDI	0	1	

B. LES RECRUTEMENTS SUR POSTE DE DIRECTION

Statistiques recrutements sur poste de direction en 2023

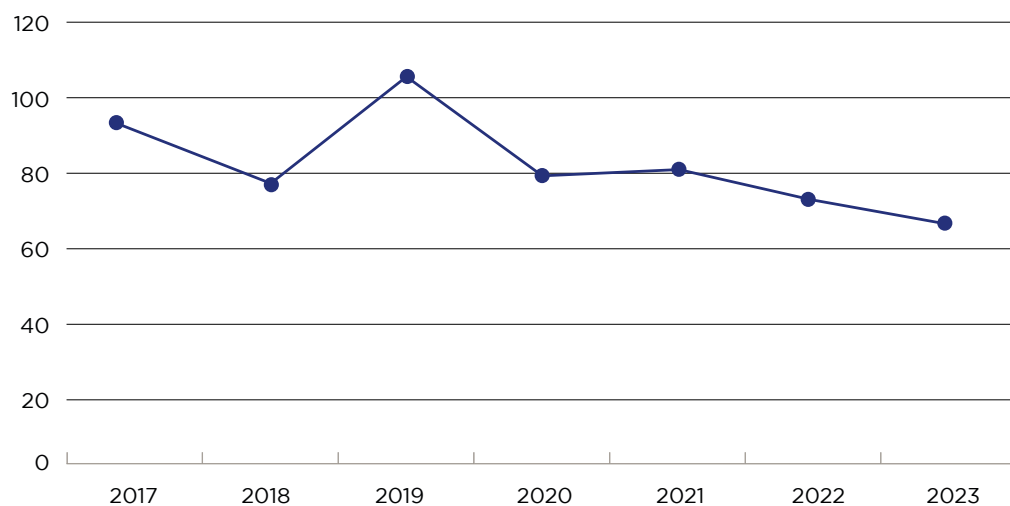
	Homme	Femme
Directeur/trice des études (Antiquité)		
Nombre de candidats ayant postulé	3	3
Nombre de candidats auditionnés		
Fonctionnaires	3	2
Candidat retenu		
Fonctionnaires	0	1
Chargée de coordination de la recherche et de valorisation		
Nombre de candidats ayant postulé	10	26
Nombre de candidats auditionnés		
Fonctionnaires	0	3
Contractuels	0	4
Candidat retenu		
Fonctionnaires	0	1

Statistiques recrutements sur poste de direction en 2022

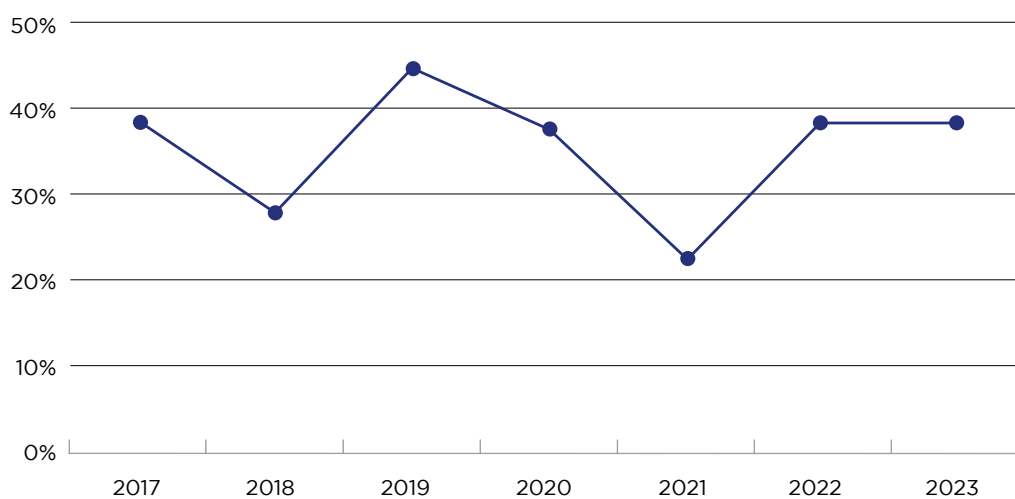
	Homme	Femme
Directeur/trice des études (Moyen Âge)		
Nombre de candidats ayant postulé	5	2
Nombre de candidats auditionnés		
Fonctionnaires	4	1
Non fonctionnaires	2	0
Candidat retenu		
Fonctionnaires	1	0
Responsable du service des publications		
Nombre de candidats ayant postulé	8	12
Nombre de candidats auditionnés		
Non fonctionnaires	1	4
Candidat retenu		
Contractuel	0	1

C. LE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES

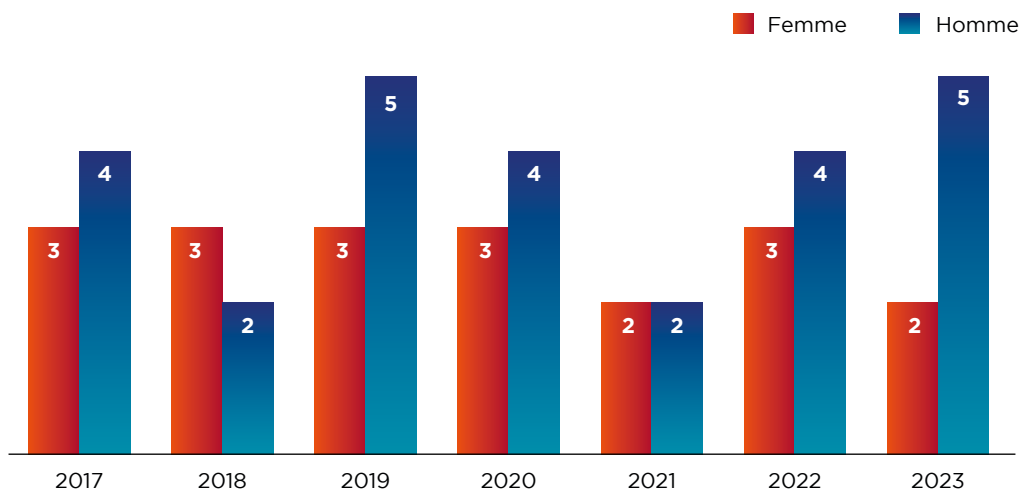
Évolution du nombre de candidatures reçues depuis 2017



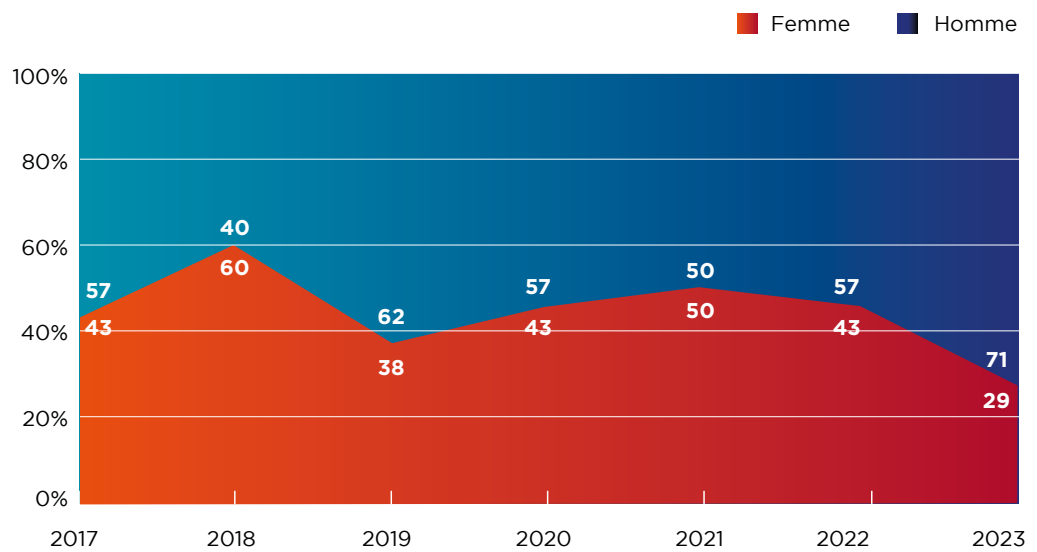
Évolution du taux de renouvellement des membres depuis 2017



Évolution du taux de renouvellement des membres, par genre, depuis 2017



Renouvellement des membres, par genre, depuis 2017, en pourcentage

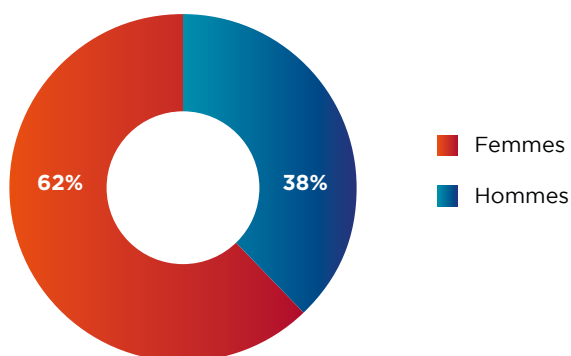


D. LES STAGIAIRES

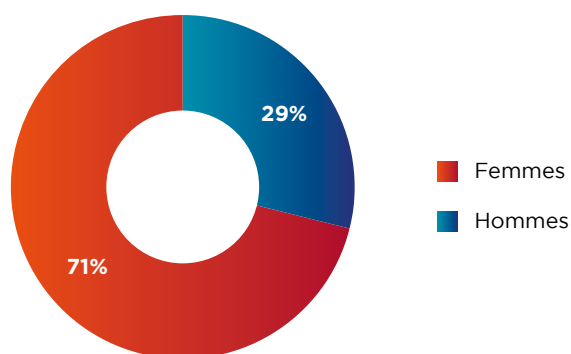
Répartition du nombre de stagiaires et de jours cumulés par service

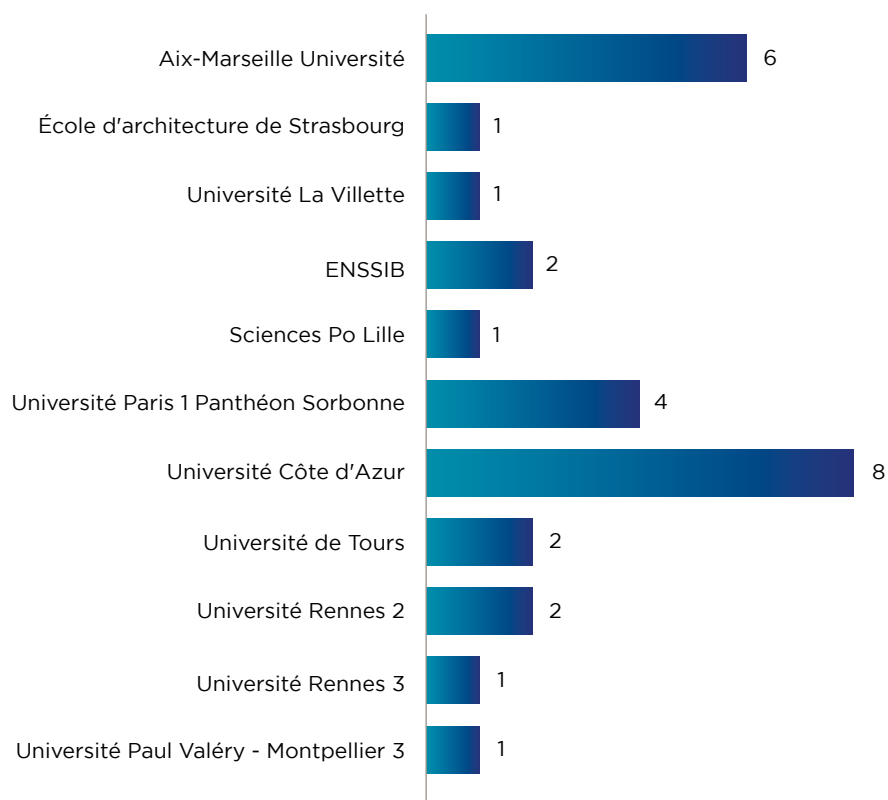
Service EFR	Nombre de stagiaires	Nombre de jours cumulés
Laboratoire d'archéologie	2	51
Bibliothèque	2	141
CJB	23	507
Direction	2	135
Total	29	834

Nombre de stagiaires par genre



Nombre de jours de stage par genre



Nombre de stagiaires par institution d'origine**E. LES VACATIONS**

En 2023, les vacations de droit privées italiennes (contrats de travail occasionnels) se sont montées à 51 445 euros.

F. LES MONITEURS ÉTUDIANTS

Parallèlement, cinq moniteurs étudiants en Erasmus (2 hommes et 3 femmes) ont participé aux activités de la bibliothèque au cours de l'année universitaire 2022-2023.

III. PARCOURS PROFESSIONNELS

A. LES AVANCEMENTS DE GRADE ET LES PROMOTIONS

Avancement du personnel métropolitain		Dossiers éligibles	Dossiers présentés	Avancement obtenu
Changement de corps				
Filière IRTF	IGE → IGR	1	0	0
Filière Bibliothèque	BIBAS CI ex → BIB	1	1	0
Avancement de grade				
Filière ITRF	IGR → IGR hors classe	1	1	0
Filière Bibliothèque	CONS en chef → CONS général	1	1	0

Avancement du personnel local par genre		Homme	Femme
Augmentation de rétribution progression économique uniquement*			
IIF3 → IIF4		2	0
IIIF1 → IIIF2		1	0
IIIF2 → IIIF3		0	1
IIIF3 → IIIF4		0	2
Changement de niveau			
IIIF1 → IIIF2		0	2
Échelon d'ancienneté			
1 ^{er} échelon		1	2
2 ^e échelon		1	1
3 ^e échelon		0	0

* À la suite de la signature du contrat collectif du personnel local du 10 novembre 2021, les agents observent une progression économique de salaire tout en restant dans le métier exercé.

B. LES DÉPARTS DÉFINITIFS DE PERSONNELS EN CDI PAR GENRE ET MOTIF

Départs définitifs de personnels en CDI par genre et motif		
	Homme	Femme
Agents publics (retraite)	0	0
Agents de droit local (retraite)	0	0
Agents de droit local (démission)	1	0
Agents de droit local (fin de contrat)	0	1

IV. FORMATION

A. LE NOMBRE DES AGENTS EN FORMATION

Répartition des jours de formation, des dépenses et du nombre d'agents formés par domaine

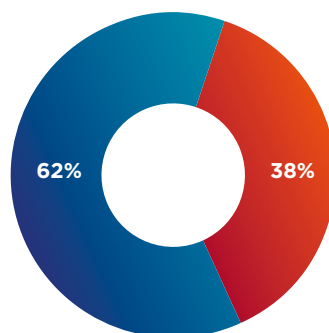
Domaine de formation	Nombre d'heures de formation	Coût (en euros)	Nombre de participants
Connaissances scientifiques	266	0	29
Finances, comptabilité	44	1000	10
Fondamentaux du management	3	600	1
Langues	146	3260,90	4
Sécurité	448	6036,91	59
Techniques spécifiques	332,50	8890,73	106

B. LES DÉPENSES DE FORMATION

Le montant total des formations en 2023 s'est élevé à 19 788,54 euros.

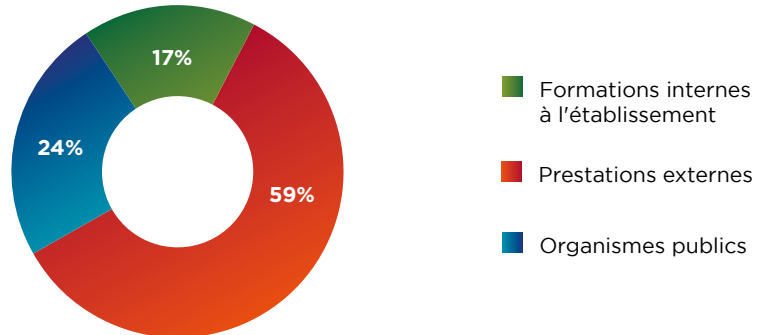
Part des formations facturées et non facturées

■ Non facturées ■ Facturées



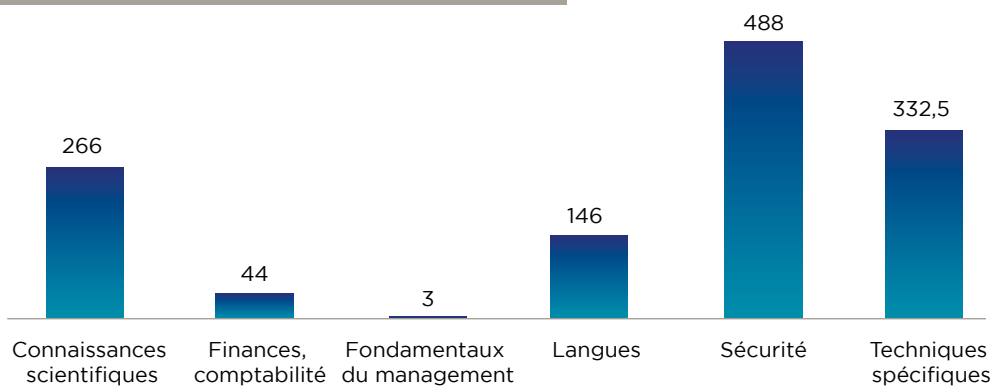
C. LES TYPES DE FORMATIONS DISPENSÉES

Répartition des formations par modalité



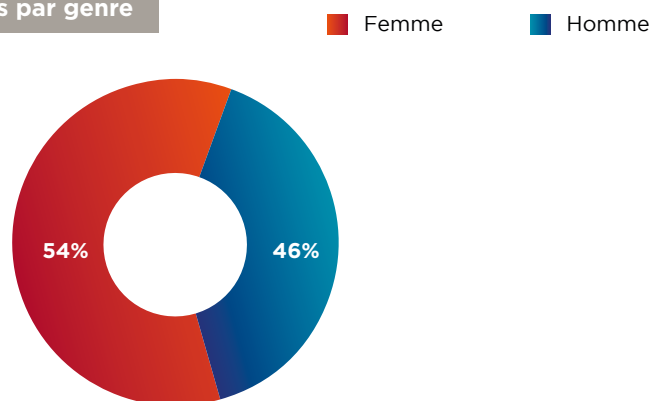
D. LE NOMBRE ET LA DURÉE DES FORMATIONS

Nombre de jours de formation par domaine

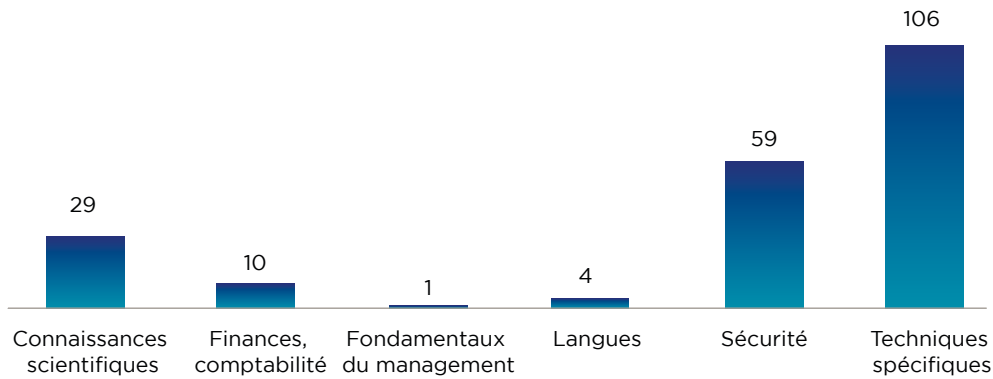


E. LA RÉPARTITION DES FORMATIONS

Répartition des formations par genre



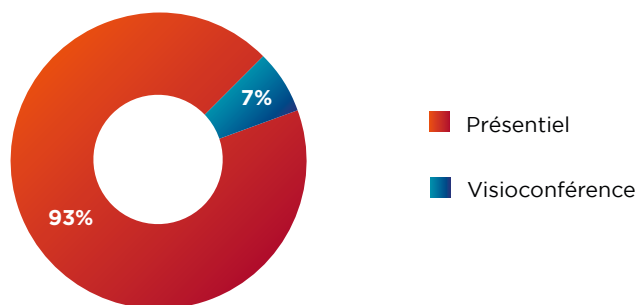
Domaine de formation et nombre de participants



Répartition des participants par service

	Nombre de jours	Nombre de personnes ayant suivi une formation	Nombre de personnes par service	Ratio participants/ nombre de personnes du service
Bibliothèque	234	48	17	2,8
Publications	177	17	4	4,3
Sections scientifiques	399	67	29	2,3
Support (Agence comptable, Direction, Informatique, Communication, Service administratif)	429,5	77	22	3,5
Total	1239,5	209	72	

Localisation des formations dispensées



Enfin, conformément au plan d'action pour l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, au-delà de la formation propre des Référents sur la prévention et le traitement du harcèlement moral au travail en avril 2023, une session de sensibilisation d'une heure a été organisée par les Référents Égalité le 7 novembre 2023 pour l'ensemble du personnel de l'EFR.

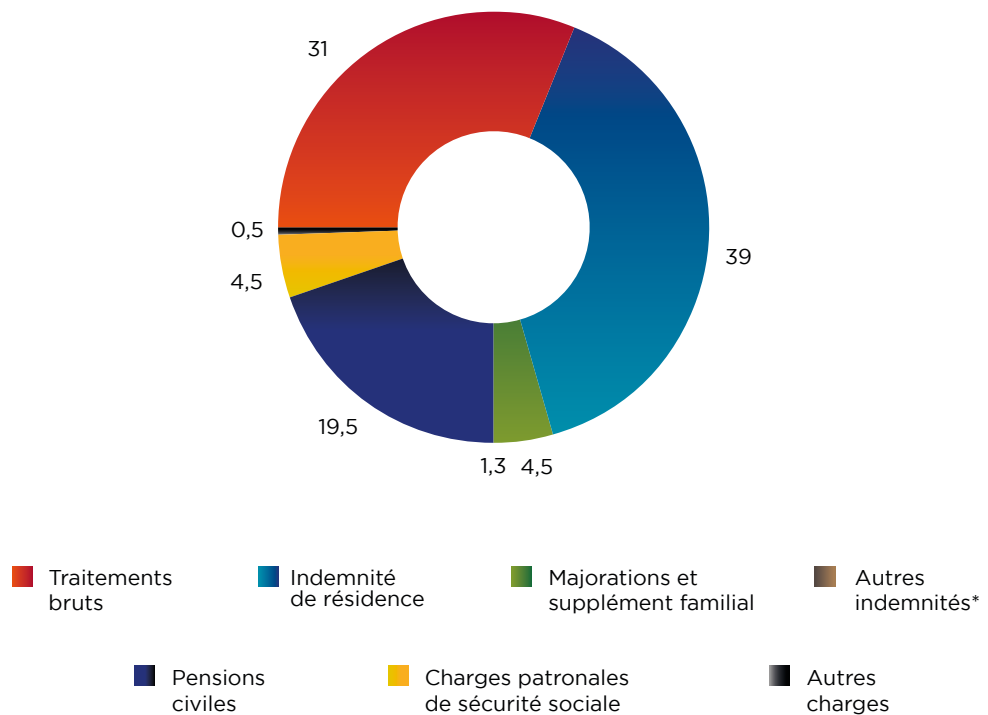
V. RÉMUNÉRATIONS

A. LA MASSE SALARIALE

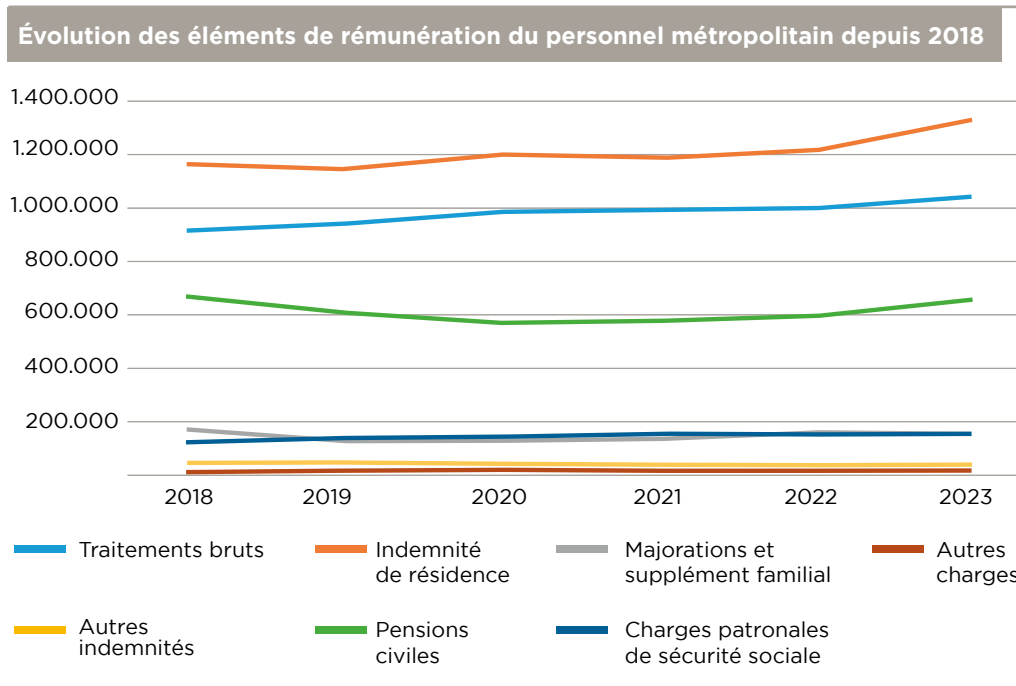
Personnel métropolitain

Le point d'indice des agents publics a été revalorisé de 1,5 % à compter du 1^{er} juillet 2023, conformément au décret n° 2023-519 du 28 juin 2023. Cinq personnels ont bénéficié d'une autorisation de cumul d'activité (activités de participation à un concours public en tant que membre du jury).

Éléments de rémunération du personnel métropolitain



* Indemnité de responsabilité, indemnité compensatrice CSG.

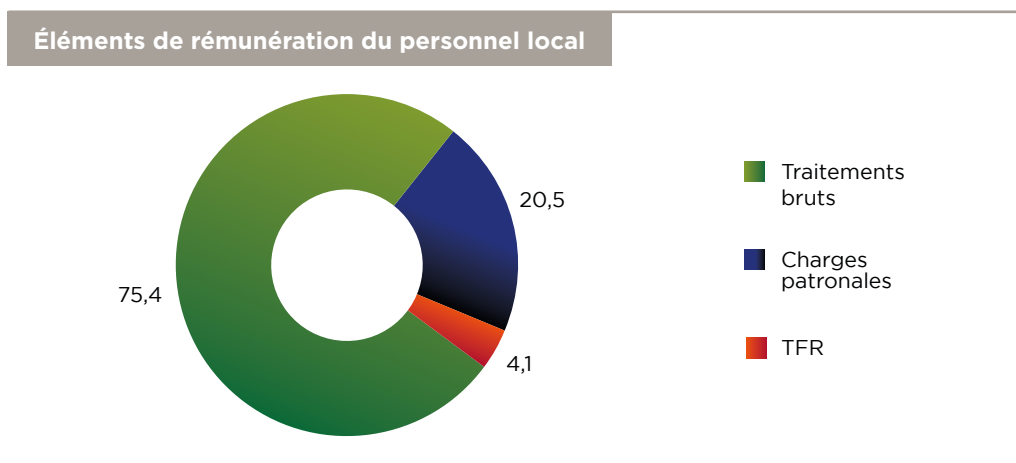


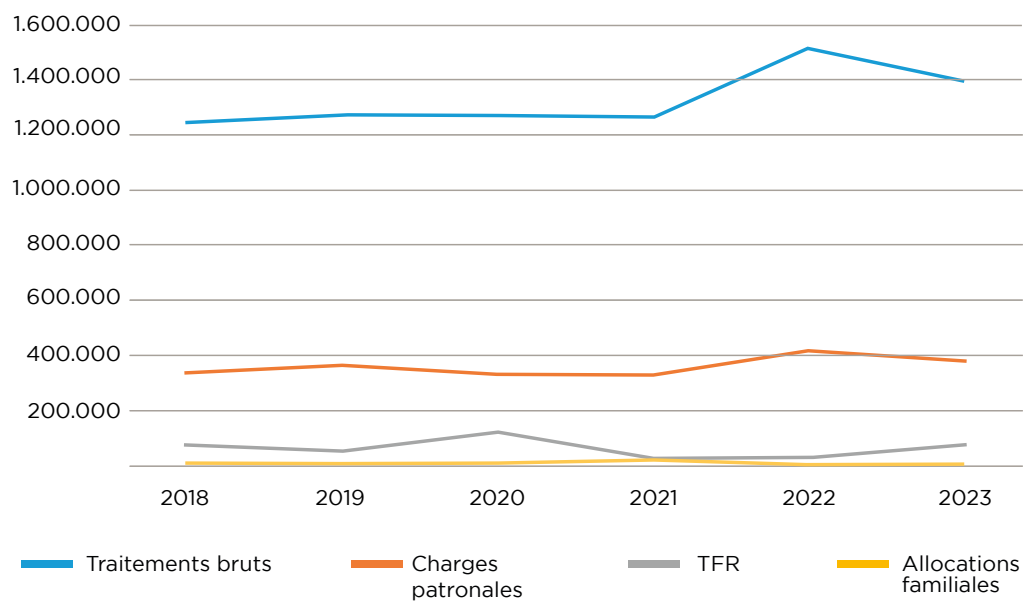
Personnel local

L'année 2023 a constitué la deuxième année d'exécution du nouveau système d'échelle d'harmonisation des métiers, qui prévoit désormais un système de promotion à l'ancienneté qui maintient l'agent dans le métier exercé, c'est-à-dire que l'augmentation de salaire est assurée par l'ancienneté de service et l'agent reste dans son grade d'embauche. Cette nouvelle gestion garantit l'adéquation du métier exercé avec l'échelle de rémunération.

Le contrat collectif du personnel local arrivant à échéance au 31 décembre 2023, une première réunion avec la représentation syndicale a été organisée le 27 octobre 2023.

Enfin, un nouveau métier, Assistante aux ressources humaines, a été inséré dans la liste des métiers prévus au sein de l'établissement pour le personnel de droit local, après avis favorable du conseil d'administration.



Évolution des éléments de rémunération du personnel métropolitain depuis 2018**B. L'ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI (ARE)**

En 2023, aucune somme n'a été versée au titre de l'ARE dans le cadre de la sortie des membres scientifiques.

VI. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

A. LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2023, on enregistre un accident de trajet domicile-travail.

B. LES RÉUNIONS DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)

Le nouveau comité social d'administration, dont la composition est issue des élections professionnelles de décembre 2022, s'est réuni trois fois en 2023 (08/02/2023, 06/06/2023 et 14/11/2023), pour aborder diverses questions relatives à la vie de l'établissement, et en particulier en vue de l'installation du nouveau comité et de l'adoption du nouveau règlement intérieur du CSA.

Les membres du CSA ont bénéficié d'une formation les 14 et 15 septembre 2023 par une inspectrice santé et sécurité du ministère de tutelle, à Rome.

C. LES INSTANCES DE PRÉVENTION ET LEURS ACTIVITÉS

La réunion annuelle sur la sécurité a été organisée le 19 avril 2023. À cette occasion a été validé le nouveau protocole sanitaire. Un exercice d'évacuation sur le site de place Navone a été organisé le 15 mai 2023.

D. LES VISITES MÉDICALES

Au 1^{er} janvier 2023, un nouveau médecin du travail a entrepris une collaboration avec l'établissement.

Entre février et mars 2023, trente-sept agents ont eu une visite médicale selon les règles de la médecine du travail (âge et fonctions exercées).

E. LES DOCUMENTS DE PRÉVENTION ET D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En 2023, une importante mise à jour des documents d'évaluation des risques, par site (palais Farnèse et place Navone), a été réalisée par le Responsable sécurité et prévention, en collaboration avec le service administratif et le *Rappresentante dei Lavoratori per la Sicurezza* (RLS).

F. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

1. Un renforcement de la gestion et de la sécurité sur l'activité archéologique et la reprise de la formation du personnel sur la sécurité

Outre la formation de nouveaux responsables de la sécurité sur les chantiers de fouilles archéologiques et un meilleur suivi de l'activité du topographe sur les chantiers, un protocole d'accès au dépôt de matériel archéologique (place Navone) a été rédigé. Ce protocole permet à toute personne souhaitant consulter les objets d'accéder aux caves de manière sécurisée. Ensuite, le *Responsabile del Servizio di Prevenzione e Protezione* (RSPP) et le médecin du travail se sont rendus sur la fouille d'Ostie le 31 mai 2023. Par ailleurs, le service administratif, ayant rencontré des difficultés dans l'organisation de formation sécurité/premiers secours en raison de la crise sanitaire Covid-19, a pu monter cette année plusieurs sessions (RLS, mise à jour premiers secours, formation de base premiers secours et défibrillateur).

2. Les aménagements immobiliers

En 2023, l'activité immobilière s'est principalement concentrée sur les travaux de rénovation du palais Farnèse, en collaboration avec l'Ambassade de France à Rome. Les interventions, lourdes, ont eu pour conséquence de nécessaires aménagements des espaces en bibliothèque et sur les conditions de travail du personnel du palais Farnèse. À l'occasion de ces déplacements de mobilier et de personnels, les sols et murs du troisième étage ont été partiellement rénovés. Sur ce site a également été entreprise la restauration de l'ancien bureau de direction. Enfin, toujours au palais Farnèse, la salle occupée par les assistantes scientifiques a été équipée de nouveaux bureaux et chaises de travail. Pour ce qui concerne la place Navone, des étagères et bureaux ont été installés dans le bureau des archives. Le bureau de la responsable administrative a également été remplacé.

VII. ORGANISATION DU TRAVAIL ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS ET DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

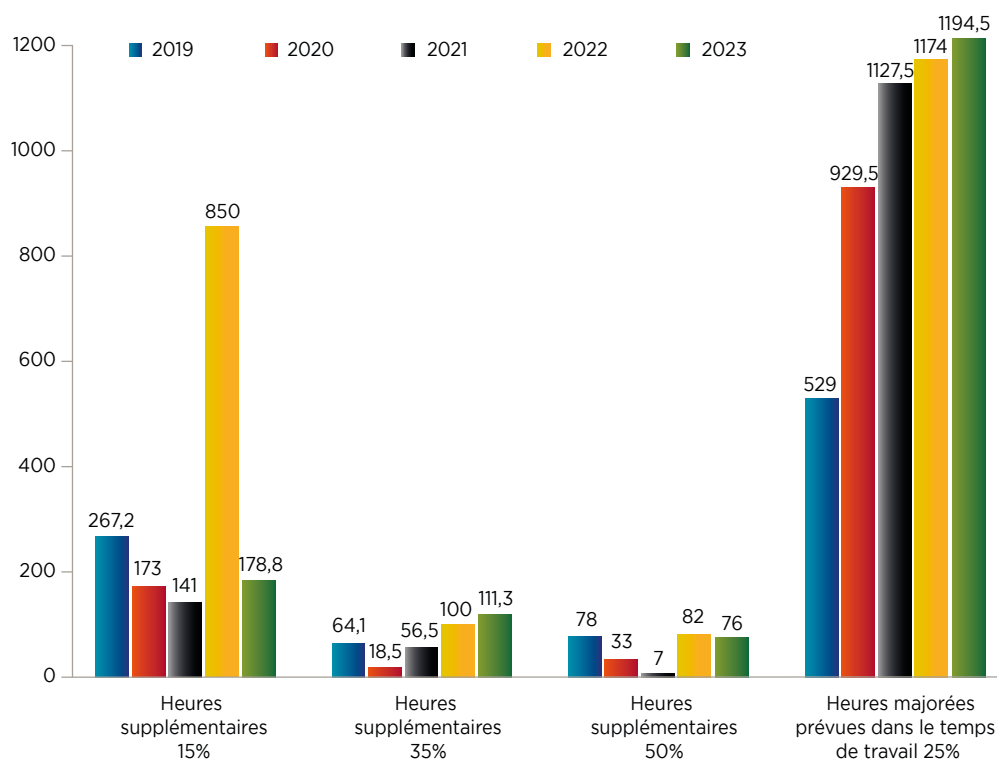
Le personnel métropolitain a une durée hebdomadaire de travail de 37 heures et 20 minutes.

Le personnel local travaille 36 heures par semaine.

Les horaires d'ouverture de l'établissement sont du lundi au samedi de 8 heures à 19 heures.

Heures supplémentaires du personnel local, depuis 2019					
Types d'heures majorées	2019	2020	2021	2022	2023
Heures supplémentaires					
15%	267,2	173,0	141,0	850,0	178,8
35%	64,1	18,5	56,5	100,0	111,3
50%	78,0	33,0	7,0	82,0	76,0
Heures majorées prévues dans le temps de travail					
25 %	529	929,5	1127,5	1174,0	1194,5
Total	938,3	1154,0	1332,0	2206,0	1560,5

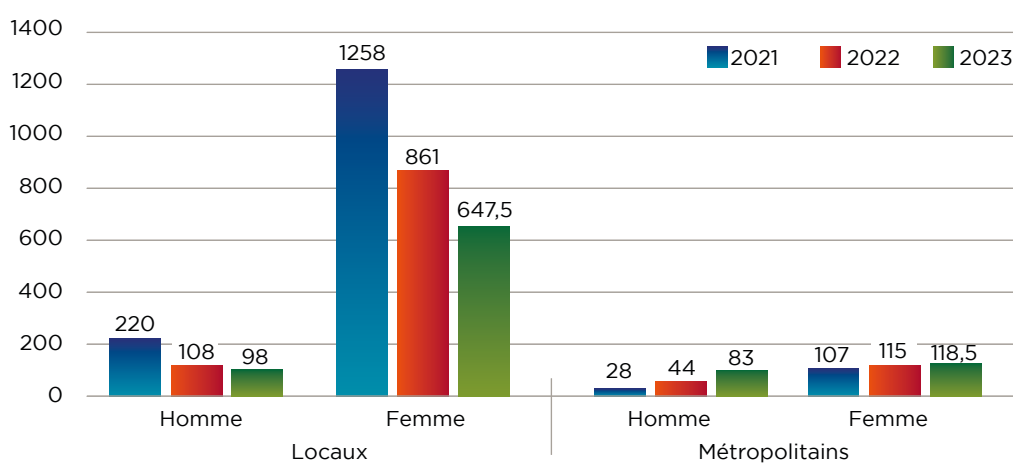
Évolution du nombre d'heures supplémentaires du personnel local, depuis 2019



A. LE TÉLÉTRAVAIL

En 2023, au sortir de la crise sanitaire Covid qui a engendré des mesures exceptionnelles sur le télétravail de 2020 à 2022, la charte a été appliquée de manière régulière sur l'année entière, à savoir 1 jour de télétravail par semaine.

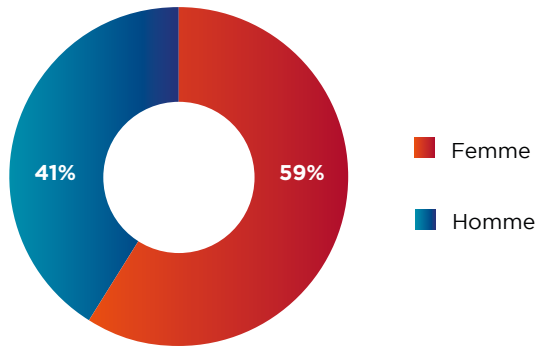
Nombre de jours de télétravail de 2021 à 2023, par genre



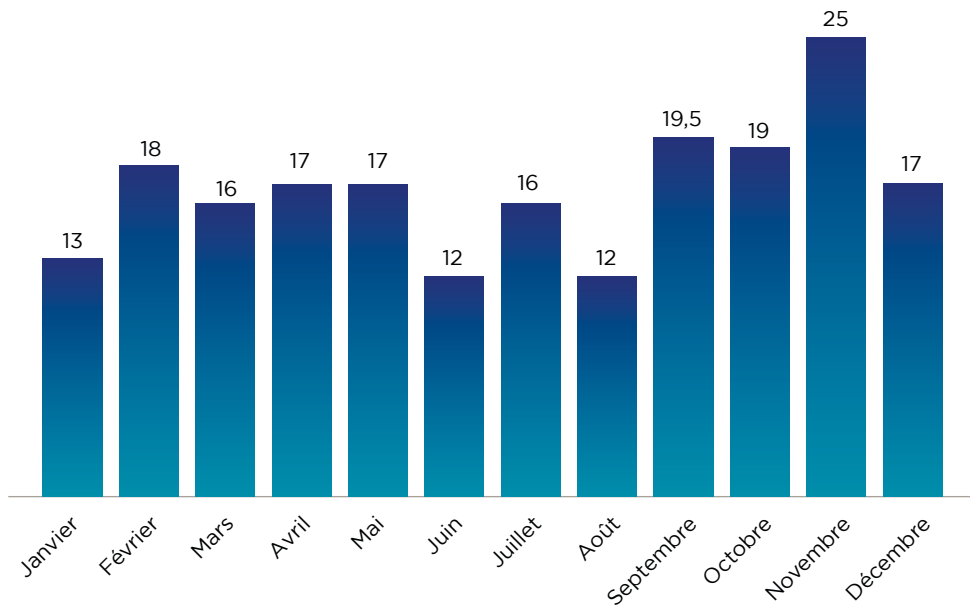
Personnel métropolitain

Le nombre total de journées de télétravail enregistrée en 2023 se monte à 201,5 jours.

Nombre de jours de télétravail du personnel métropolitain, par genre 2023



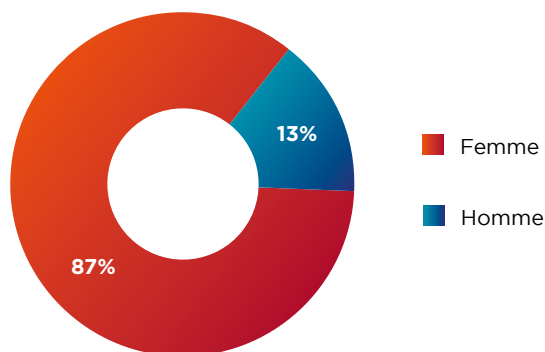
Nombre de jours de télétravail du personnel métropolitain, par mois 2023



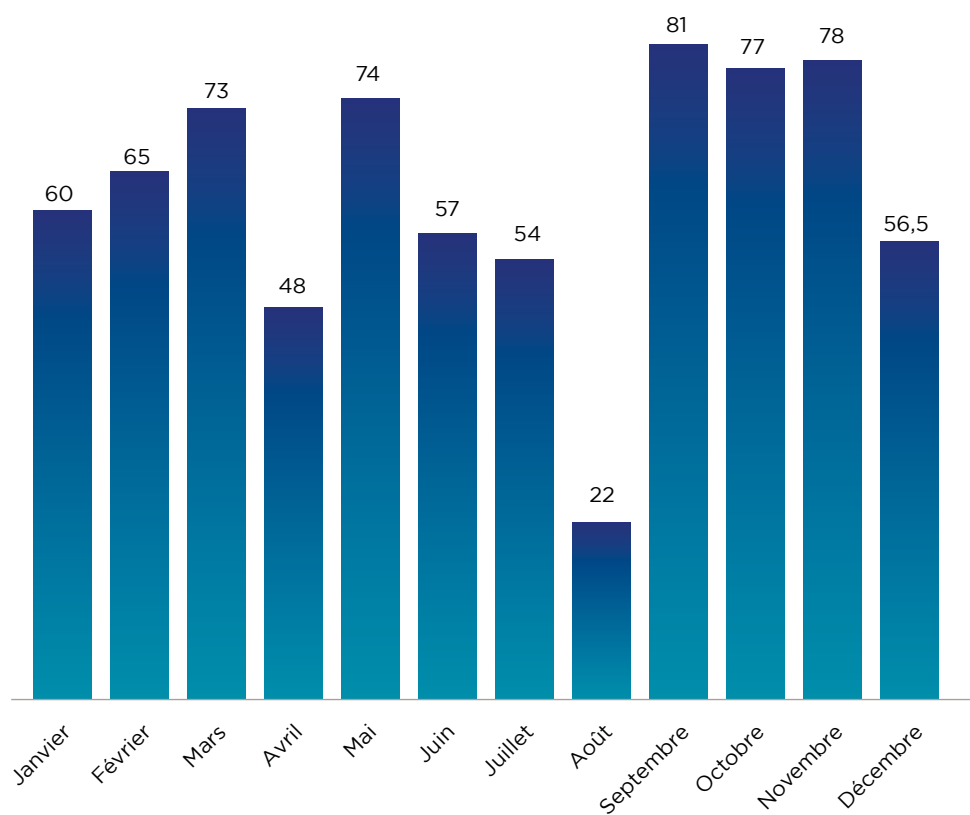
Personnel local

Le nombre total de journées de télétravail enregistrée en 2023 se monte à 745,5 jours.

Nombre de jours de télétravail du personnel local, par genre 2023



Nombre de jours de télétravail du personnel local, par mois 2023



B. L'EXISTENCE DE CHARTES ET ACCORDS RELATIFS AU TEMPS DE TRAVAIL OU AU TÉLÉTRAVAIL

La charte du télétravail adoptée en octobre 2020 est active à ce jour. Les protocoles individuels sont renouvelés en début de chaque année civile.

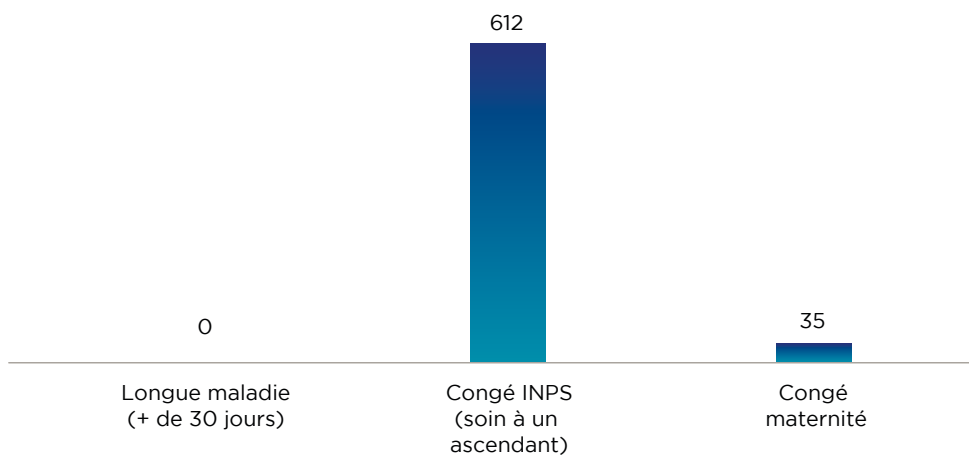
C. LES CONGÉS

Le personnel métropolitain a 43 jours de congés annuels ; le personnel local en dispose de 36.

Nombre de jours de congés par type (hors maladies ordinaires)

Type de congés	Nombre de jours	Nombre de personnes
Longue maladie (+ de 30 jours)	0	0
Congé INPS (soin à un ascendant)	612	3
Congé maternité	35	1
Total	647	4

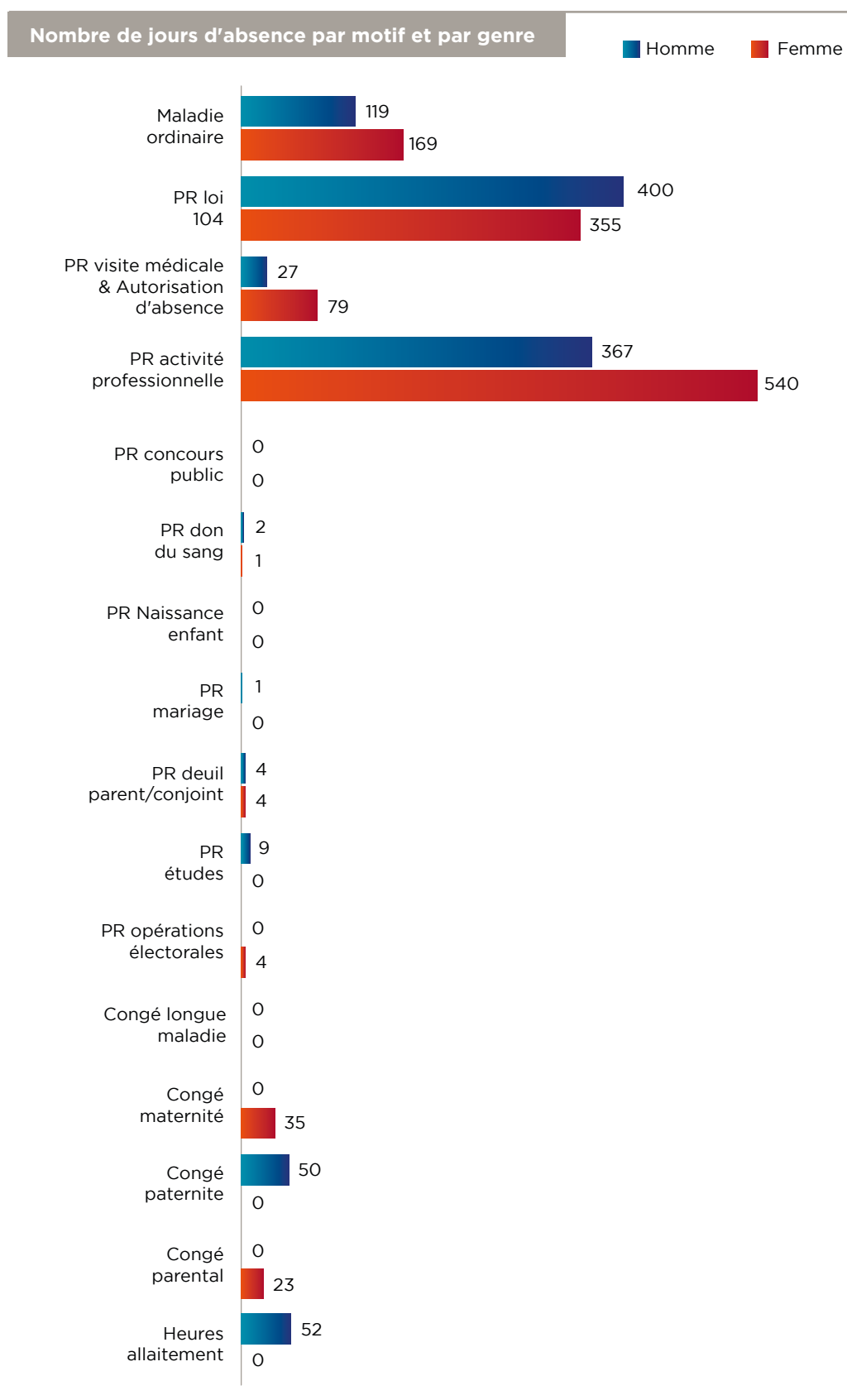
Nombre de jours de congés par type (hors maladies ordinaires)



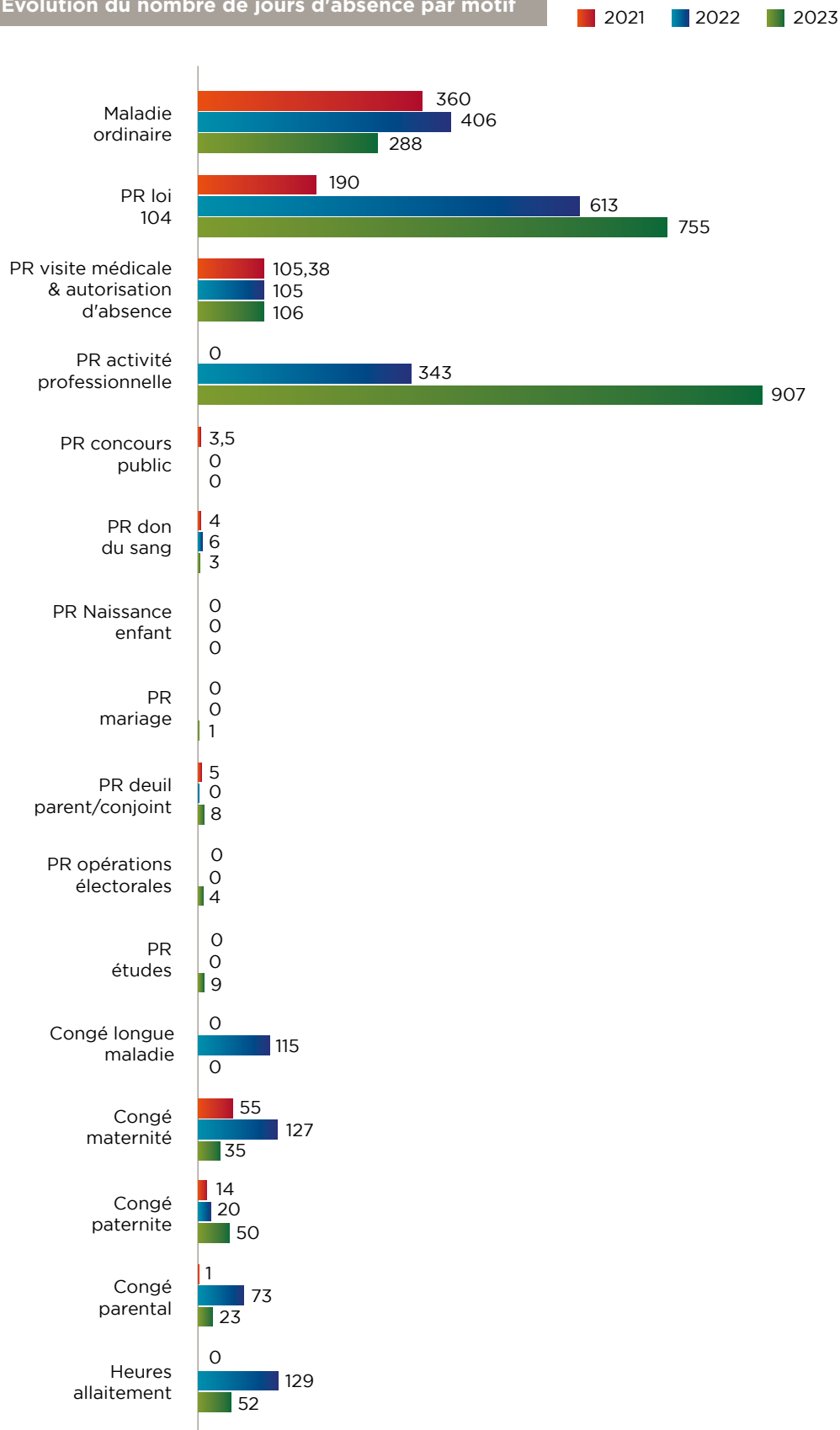
D. LES COMPTES ÉPARGNE-TEMPS

On décompte 122,5 jours placés sur compte épargne temps pour 6 personnels (2 hommes et 4 femmes). Aucun jour n'a été consommé à ce titre en 2023. En revanche, 10 jours ont été placés par un personnel sur son propre CET et 10 jours ont été intégrés dans le décompte des jours à la suite de l'arrivée d'un personnel au 1^{er} septembre 2023.

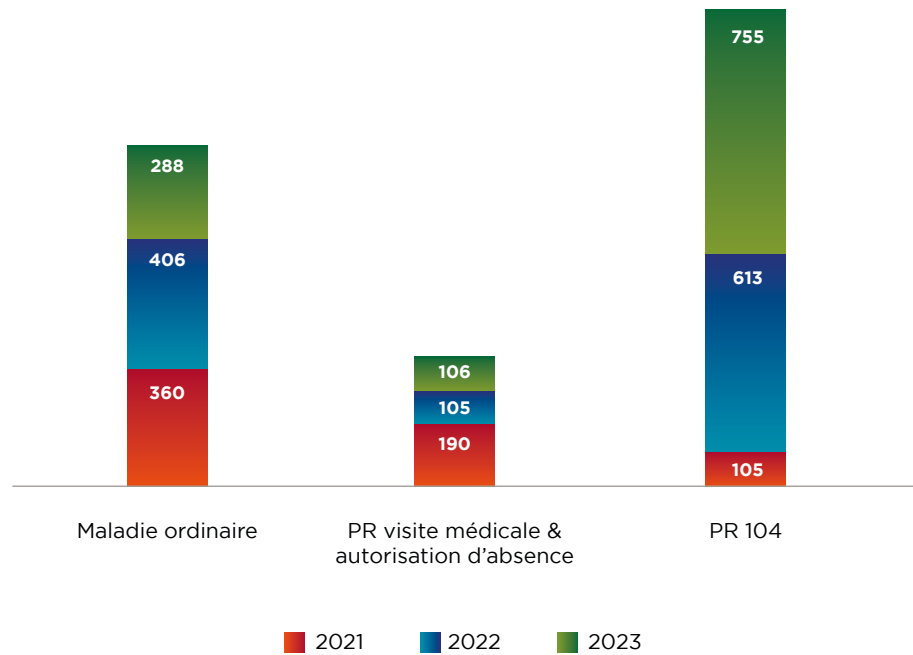
E. LES ABSENCES LIÉES À DES RAISONS DE SANTÉ AINSI QU'À D'AUTRES MOTIFS



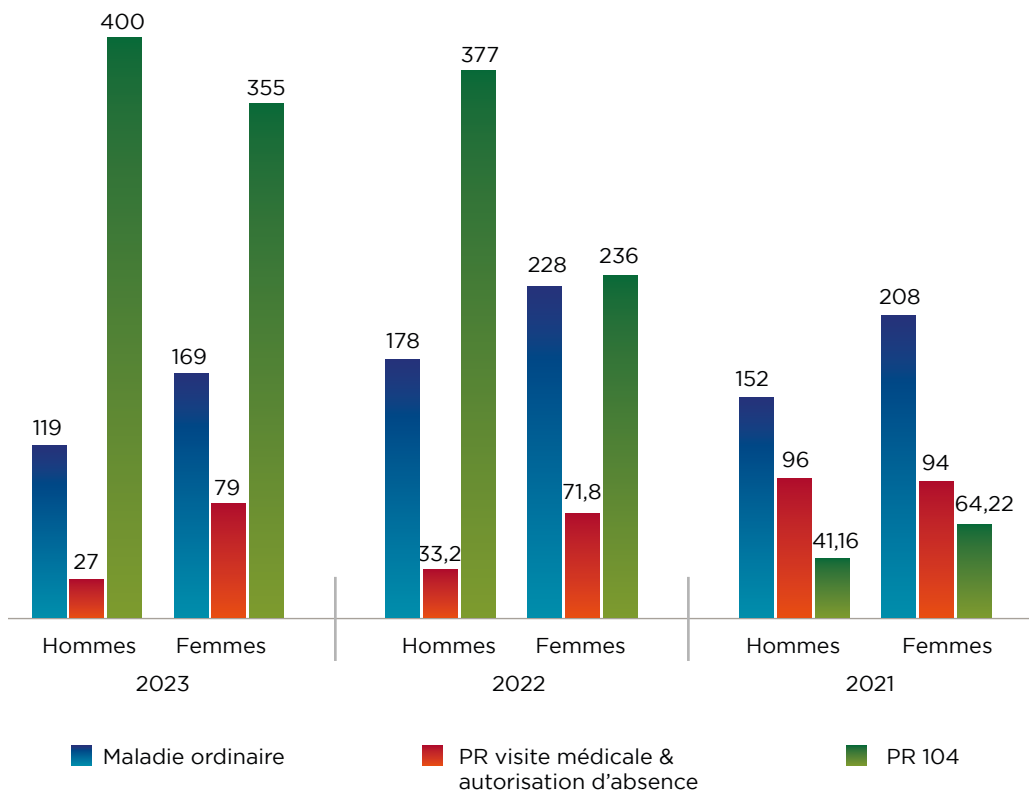
Évolution du nombre de jours d'absence par motif



Comparaison des jours d'absence entre 2021 et 2023 (sur les 3 catégories d'absence les plus significatives)



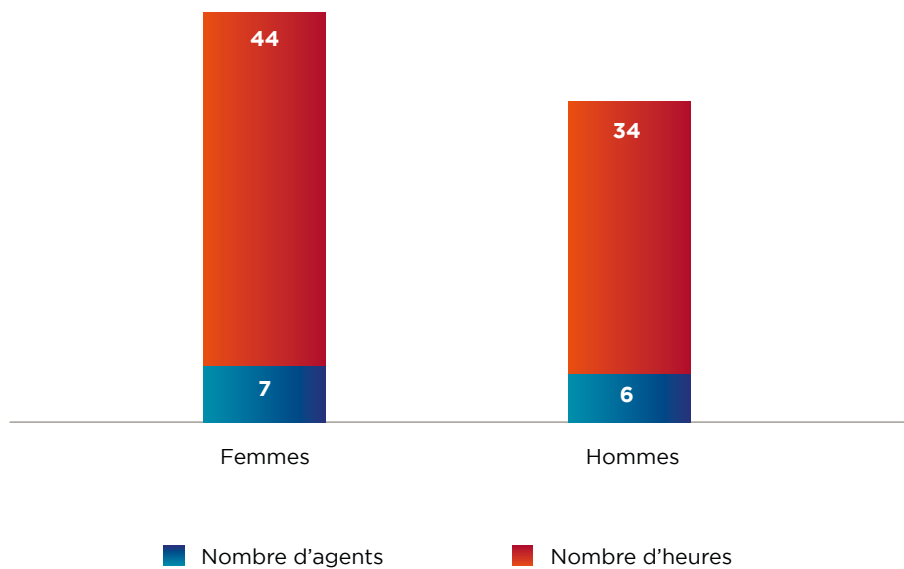
Comparaison des jours d'absence entre 2021 et 2023 (sur les 3 catégories d'absence les plus significatives) et par genre



F. LA « BANCA DEL TEMPO »

Conformément à la disposition nouvelle mise en place pour l'exécution du contrat collectif du personnel local (période 2021-2023), un système de récupération des jours travaillés le samedi permet aux personnels de la bibliothèque d'accumuler des heures, pour les récupérer ultérieurement.

Nombre d'agents ayant bénéficié du dispositif « banca del tempo », par genre, et nombre d'heures récupérées



G. LES JOURS DE CARENCE

Trois jours de carence (1 homme et 1 femme) ont été prélevés en paye suite à la production d'arrêts maladie.

VIII. ACTION SOCIALE

A. LES TICKETS RESTAURANTS POUR LE PERSONNEL LOCAL

En 2023, 4760 tickets restaurants, d'une valeur de 7 euros, ont été distribués pour le personnel de droit local, pour un montant total de 31 527,60 euros.

B. LA SORTIE DU PERSONNEL

Celle-ci, intitulée « *Retour à Vulci, sur les pas de Stéphane Gsell* », a été organisée à Vulci le 18 avril 2023, guidée par un ancien membre scientifique et a permis au personnel (48 personnes) d'observer les activités de fouilles archéologiques sur ce site.

C. LE GOÛTER DE NOËL DES ENFANTS

Le goûter de Noël des enfants a été organisé le 15 décembre 2023 : trente-et-un enfants du personnel de l'EFR ont reçu un cadeau pour un montant de 1012 euros.

IX. DIALOGUE SOCIAL

A. LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMMUNICATION ÉCRITE

À la suite de la constatation d'une sur-utilisation de courriels au sein de l'établissement et d'une formation sur la communication écrite en interne organisée en mars 2023 par un consultant externe, un groupe de travail rassemblant des personnels des différents services de l'EFR a été monté, sur la base du volontariat. La première réunion a eu lieu le 5 décembre 2023. Le groupe de travail est chargé de proposer un vadémécum de bonnes pratiques en matière de communication écrite et d'utilisation de la messagerie.

B. LE RENOUVELLEMENT DES ORGANES DÉLIBÉRANTS

L'année 2023 a vu l'installation en novembre de la nouvelle composition des organes délibérants de l'établissement (conseil scientifique et conseil d'administration), le mandat des conseillers depuis 2020 ayant pris fin en juin 2023.

Les élections en vue de la composition des différents collèges représentant le personnel de l'EFR ont été organisées en septembre 2023.

ANNEXE

Formations 2023

Nombre de participants	Objet	Formateur	Date	Durée (Heures)	Coût	Modalité	Formation Scientifique
2	Formation au site internet des publications	AREA	24/01/23	25,5	0,00		
2	Perfectionnement sur le logiciel de gestion des absences du personnel local (Zuchetti)	Zuchetti-Progress	15/03/23	3	500,00		
1	Cours RLS	OPRAS	06/02, 08/02, 14/02, 15/02, 20/02, 22/02, 27/02 et 1er mars 2023	32	353,80		
9	SIG	F. Fouriaux/ N. Minvielle/ L. Fornaciari	12 et 13 janvier 2023	14	0		Formation scientifique
2	Cours d'italien	Institut Dante	févr-avril	76	2098		
2	Prévenir et traiter le harcèlement moral au travail	EGAE	20/04/23	7	1000	visio	
1	Présentation du logiciel Winpaie	CEGAPE	24/02/23	2	0	visio	
8	Mise à jour premiers secours	OPRAS	30/03/23	4	927		
20	Formation Carnets Hypothèses	OpenEdition	16/03/23	7	0		Formation scientifique
2	Session de conseil sur la mise à jour du plan d'action Egalité	Egae	26 matin et 27 matin/04/2023	6	1870	visio	
1	Corpus, Données et Métadonnées	Réseau des URFIST	27/03/23	1	0	visio	
1	Trouver, qualifier et reconnaître les compétences liées aux données de la recherche	Réseau des URFIST	28/03/23	1	0	visio	

Nombre de participants	Objet	Formateur	Date	Durée (Heures)	Coût	Modalité	Formation Scientifique
1	Wikimedia et science ouverte	Réseau des URFIST	29/03/23	1	0	visio	
41	Communication écrite	O. Masquerel	23/03/23	3	2400		
1	Fondamentaux du management	O. Masquerel	23 et 24 mars 2023	3	600		
2	S'initier à l'art de la correction	ASFORED	du 03/04/2023 au 03/07/2023	3	360	visio	
1	Usage des médias et réseaux sociaux appliqué à la recherche et à l'enseignement supérieur (niveau 2)	Sorbonne Paris Nord	11/04/23	3h30	0	visio	
1	Formation au logiciel de paye Winpaie	Cegape	11 et 25/05/2023	7	750	visio	
1	Journées de l'ABES	ADBU	23 et 24 mai 2023	14	700		
2	Journées de l'ARCES	ARCES	22/06/23	7	300		
6	Formation des membres du comité social d'administration	Inspection santé et sécurité au travail - ministère de l'éducation nationale - MB Peinturier	14 et 15 septembre 2023	14	0		
2	Formation des membres du comité social d'administration	Inspection santé et sécurité au travail - ministère de l'éducation nationale - MB Peinturier	15/09/23	3,5	0		
1	Cours d'italien	Institut Dante	du 05/09/2023 au 14/12/2023 (60 heures)	60	500		
1	ARCES Rédiger pour le web	CELSA Sorbonne Université	12 et 13 octobre 2023	14	780		
1	Cours d'italien	Institut Dante	octobre - décembre 2023	10	662,5		
1	Cuisine	Villa Médicis	Du 25 au 29 septembre 2023	36	0		
8	Atelier aux outils numériques de l'EFR	M. Zago/ B. Brochier	19/09/23	3	0		
1	Gestion des personnels BIATSS	DGRH C2 Ministère	21/09/23	2	0		
5	Mise à jour lutte contre l'incendie (CJB)	Multimediaform	21/09/23	4	610		
6	Formation premiers secours	Multimediaform	26/09/23	4	610		

Nombre de participants	Objet	Formateur	Date	Durée (Heures)	Coût	Modalité	Formation Scientifique
15	Premiers secours	OPRAS	3 et 5 octobre 2023	12	1952		
17	Défibrillateur	SIMESO	10/10/2023, 11/10/2023 et 12/10/2023	6	1586		
35	Sensibilisation VSS/ Mobbing	E. Avellino/ E. Turquin	07/11/23	1	0		
1	Conduite d'un drone	ENAC	16/10/23	6	31		
5	Formation au logiciel comptable PEP et de frais de mission GFD	M. Zimmermann/ S. Hergot	entre septembre et novembre 2023	23	0		
3	Fondamentaux du management	O. Masquerel	24/11/23	6	1200		
1	Fondamentaux du management	O. Masquerel	24/11/23	3			



Rapport social unique 2023

Projet graphique et composition :
Studio grafico Agostini, Roma

Achévé d'imprimer : mai 2024

Image de couverture :
Sortie du personnel à Vulci en avril 2023.

© École française de Rome
67, place Farnèse
I - 00186 Rome